

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VENDEUIL DU 08 FEVRIER 2008

Présidence : M. DEGRANDE Michel, Maire

Présents : M. LESBROS, M. CHARPENTIER, Mme MINET, M. PREMONT, M. KURZYNA,
M. MAERTENS, M. DEMARQUET, M. LACHEROY, M. LEPOLARD, Mme DULOQUIN, Mme DOLLE.

Absents : M. BIDAUX Thierry, M. BRUGNEAUX

CONCOURS D'ILLUMINATIONS : Nous tenons à remercier les Vendeuillois, nombreux à décorer leur maison qui contribuent ainsi à égayer notre village pendant les fêtes de fin d'année. Voici les résultats :

1^{er} prix : M. Mme DEGRANDE Bruno

2^{ème} prix : M. Mme LAGRIVE Hervé

3^{ème} prix : M. Mme DERMONT Gilbert

4^{ème} prix : Mme BAUDRY Marie-Pierre, et M. DENIZART Loïc

M. BENOIT Philippe, Mme MAERTENS Aimée, Mme DELVILLE Cindy, M. MINETTE Patrice,
Mme BART Michèle, M. SEGARD Claude récompensés par une bouteille de champagne.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 : Afin de conclure le mandat électoral, Monsieur le Maire a souhaité voter le compte administratif de l'année 2007 afin de laisser un bilan clair des finances communales.

Sous la Présidence de M. LACHEROY, le plus âgé des conseillers présents, le compte administratif 2007 de la commune a été étudié. Il a été approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL :

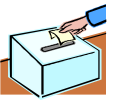
	Fonctionnement	Investissement
Recettes	429.344,93 €	132.244,85 €
Dépenses	280.294,55 €	178.642,77 €
Excédent/déficit	+ 149.050,38 €	- 46.397,92 €

Soit un excédent total de 102.652,46 €.

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DES EAUX :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	82.891,51 €	4.441,49 €
Dépenses	42.340,11 €	2.770,29 €
Excédent/déficit	+ 40.551,40 €	+ 1.671,20 €

Soit un excédent total de 42.222,60 €.



ELECTIONS DES DIMANCHES 09 ET 16 MARS 2008

Deux élections auront lieu le même jour dans notre commune : les élections municipales et les élections cantonales.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal de notre Commune est composé de 15 Conseillers Municipaux. Les Conseillers Municipaux sont élus pour six ans, au scrutin majoritaire à deux tours.

Quelques rappels utiles sur le vote :

- Enveloppe contenant jusque 15 noms (sur une liste ou plusieurs) : le vote est valable
- Enveloppe contenant plus de 15 noms :
 - o Sur une même liste, les derniers noms inscrits au-delà de 15 ne seront pas comptés.
 - o Sur plusieurs bulletins : le vote est nul

Ce qu'il faut savoir : - des noms peuvent être supprimés ou rajoutés à la main

- les papiers de couleur sont interdits

- aucune appréciation ou annotation n'est admise sur les bulletins et enveloppes

Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni :

1°) la majorité absolue des suffrages exprimés ;

2°) un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au deuxième tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Dans une commune de moins de 2.500 habitants, aucune déclaration de candidature n'est exigée. Cependant, les candidat(s) potentiel (s) peuvent se renseigner en Mairie. Car en effet, pour être éligible, il convient d'être électeur ou électrice de la Commune, ou citoyen inscrit au rôle des contributions directes, et d'être âgé de 18 ans accomplis au jour de l'élection. Toutefois, certaines circonstances peuvent être des causes d'inéligibilité ou d'incompatibilité électorales. Il est donc recommandé de se renseigner en Mairie en cas de doute.

Hormis ces clauses « administratives », pour être Conseiller Municipal, il convient d'être disponible, pour les réunions de Conseil Municipal ou de Commissions, d'avoir la volonté d'œuvrer pour le bien de la Commune, sans considération des avantages personnels, et ceci bénévolement. Il s'agit d'un engagement réel pour 6 ans.

Avis à toutes les bonnes volontés !

ELECTIONS CANTONALES

M. VANSTEENBERGHE tiendra une permanence à la Mairie de Vendeuil le mercredi 05 mars 2008 à 19h00, et

M. BETEMS tiendra une permanence à la Mairie de Vendeuil le vendredi 07 mars 2008 à 19h00.

USEDA : La commune de Sinceny ayant demandé son adhésion à l'U.S.E.D.A. (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne), le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'adhésion de cette commune.

FETE COMMUNALE : 21, 22 ET 23 JUIN 2008 : Le Conseil Municipal donne son accord aux forains habituels pour leur installation sur la fête communale qui se déroulera les 21, 22 et 23 juin 2008. Comme à l'accoutumée, les attractions et animations seront au programme afin de satisfaire petits et grands : manège enfantin, auto scooter, chenille « circuit des neiges », tir à la carabine, confiserie, attrape peluche, course cycliste, spectacle du dimanche après-midi.

PROGRAMME DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2008 :

- Les travaux de création d'un atelier communal sont programmés pour l'année 2008. Une demande de permis de construire va être déposée. Des dossiers de demande de subvention vont être constitués pour ce dossier.
- La plantation de 138 peupliers va être réalisée par la pépinière Van Assel de Travecy sur des terrains communaux situés dans les pâtures.
- La réfection des portails de cour de la mairie, de l'école, du cimetière et de la poste
- La réfection de la rue de la Croisie et de la rue du Clos Jambeau sera réalisée avec une subvention au titre du Fond Départemental de Solidarité.
- La pose d'un nouveau drain avenue Paul Carette va être réalisée par les agents de la CCVO afin de résoudre les problèmes d'écoulement lors de fortes pluies.

LIVRETS NOUVEAU-NES : Le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'opération livret nouveau-né pour l'année 2008. La somme de 30 € sera versée à la Poste de Vendeuil pour chacun des 6 enfants nés en 2007. Nous encourageons les parents à se présenter rapidement au bureau de poste afin d'effectuer l'ouverture du livret d'épargne. Il est en effet dommage que cette somme ne profite pas aux enfants.

SOCIETE A.R.F. : - Le compte rendu de la réunion de la Commission Locale d'information et de surveillance des activités exercées par la société ARF à Vendeuil du 04 décembre 2007 est consultable en Mairie. Nous venons d'être informés que le site a été mis en arrêt technique le 12 février (pour une dizaine de jours), en vue d'une intervention technique sur les briques réfractaires du four rotatif de cuisson.

ECOLE PRIVEE : La loi qui étend à l'école privée la participation financière des communes aux frais de scolarisation des élèves dans les écoles privées est entrée en vigueur. Le conseil municipal trouve inacceptable que les finances communales puissent être engagées à l'insu des maires, par le choix des parents de scolariser leur enfant dans une école privée. Affaire à suivre...

PECHE : Le rempoissonnement de l'étang communal a eu lieu le 09 janvier 2008. Il a été déversé 40 kg de gardons, 50 kg de « carrassins », 30 kg de carpes et 123 kg de brochets pour un montant de 2.217,61 €.

CYCLO-CROSS : Beau bilan pour le cyclo-cross cette année avec la participation de 120 coureurs. Le championnat de Picardie organisé lors de cette journée a connu un vif succès.

TELETHON : La journée organisée au profit du Téléthon le 07 décembre 2007 a permis de collecter la somme de 1.235,05 €. Merci aux bénévoles et aux généreux donateurs.

TRAVAUX EDF : Afin d'améliorer la fiabilité de distribution de l'électricité sur la commune, de nombreuses coupures d'électricité ont lieu depuis quelque temps. Les services d'EDF sont conscients de la gêne occasionnée par ces interruptions. Merci de votre compréhension.

CHORALE « LA CANTILENE » : La chorale « La Cantilène » donnera une représentation sur le thème de la nature le **dimanche 02 mars 2008** à 15h00 à la Maison de Retraite, pour les résidents et leurs familles, et à 16h30, salle de la Mairie, pour tous. Ils présenteront un répertoire varié pour un public de 3 à 100 ans. Venez nombreux. Entrée gratuite.



REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES : Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 05 décembre 2007, le tarif annuel de la redevance ordures ménagères a été fixé pour l'année 2008. Il reste le même qu'en 2007, à savoir :

Composition du foyer	Collecte	Traitement	Total
1 personne	51 €	30 €	81 €
2 personnes	51 €	60 €	111 €
3 personnes	51 €	90 €	141 €
4 personnes	51 €	120 €	171 €
5 personnes et plus	51 €	150 €	201 €
Résidence secondaire			130 €

Les sacs de tri sélectif viennent d'être distribués pour l'année complète. Ils sont destinés **uniquement** à collecter les plastiques et papiers.

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en décembre 1991, janvier ou février 1992 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

DYNAMIC'S GYM : L'association Dynamic's Gym organise une soirée sur le thème des années 70-80 avec repas et concours de danse, le samedi 01 mars 2008. Inscriptions et renseignements auprès de Mme NERON Muriel au 03.23.07.82.83



ETAT CIVIL DE L'ANNE 2007

Nous ont rejoints :

BECKERICH Louis	le 24 octobre 2007
CABUSEL Charlie	le 29 octobre 2007
DUMONT Romane	le 25 mai 2007
LANGLOIS Rafaël	le 05 avril 2007
MINETTE Lise	le 24 septembre 2007
SOUDIER--PLAZIAT Louis	le 13 novembre 2007

Nous félicitons les heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux petits Vendeuillois

Se sont unis :

DUPOUY Sylvain et BAILLEUL Dorianne	le 25 août 2007
RENOTTE Sébastien et EGRET Cindy	le 02 juin 2007

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux

Nous ont quittés :

DHIVER née RACHEBOEUF Christiane	le 12 juin 2007
DHOOGÉ née VERVAECK Germaine	le 20 juillet 2007
LECOMTE née NADOLSKI Stéphanie	le 01 décembre 2007
MARC Roger	le 17 août 2007
RAK née GARCZYNSKA Casimira	le 28 décembre 2006
RENAUD Anthony	le 07 septembre 2007
RICHARD née PONTHEUX Yvette	le 01 mars 2007
VERVAECK née BRASIER Georgette	le 21 août 2007

Et à la Maison de Retraite :

CAZE née AUGER Marie-Thérèse	le 14 janvier 2007
COCHET née MAHIEUX Gilberte	le 28 mars 2007
COUTANT née DIVERCHY Raymonde	le 04 juillet 2007
HIOLE née DEJEANTE Madeleine	le 25 juin 2007
LEFEVRE née PLION Micheline	le 11 décembre 2007
LOBBE née ROBIN Léone	le 20 septembre 2007
QUEMENER née MILLET Emilienne	le 21 octobre 2007
VIEVILLE Daniel	le 15 septembre 2007

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles

HALTE GARDERIE ITINERANTE « La Souris Verte » : La halte garderie itinérante de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise accueille les enfants de 3 mois à 6 ans et leur propose jeux, activités d'éveil et de motricité.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Journée continue 9h à 16h Ribemont Ancienne école de Lucy	Journée continue 9h à 16h Moÿ de l'Aisne Centre social	9h à 12h Ribemont Ancienne école de Lucy	Journée continue 9h à 16h Ribemont Ancienne école de Lucy

L'ensemble des permanences est accessible aux enfants domiciliés dans l'une des communes de la C.C.V.O. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la halte garderie au 06.08.86.19.19 ou la C.C.V.O. au 03.23.66.86.91.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L'AISNE DU 16 OCTOBRE 2006 AU 17 MARS 2007 INCLUS

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
14h à 16h	14h à 16h	14h à 16h	10h à 12h

SITE INTERNET DE VENDEUIL : www.vendeuil02.fr



Dates à retenir ...

18 février 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
25 février 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
01 mars 2008	Repas dansant de l' Association Dynamic's Gym
02 mars 2008	Représentation de la Chorale « La Cantilène »
03 mars 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
05 mars 2008	Container pour déchets verts place de la Mairie
09 mars 2008	Elections Municipales et Cantonales
10 mars 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
16 mars 2008	Elections Municipales et Cantonales
16 mars 2008	Chasse à l'œuf organisé par l' Association des Parents d'élèves
17 mars 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
25 mars 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
29 mars 2008	Concours de belote du Football Club
31 mars 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
07 avril 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes
13 avril 2008	Loto de l'USDN
14 avril 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri bleus
21 avril 2008	Ramassage des ordures ménagères et des sacs de tri jaunes



Le mot du Maire...

Voici déjà sept ans que l'équipe en place oeuvre pour la commune. Satisfaire tout le monde n'étant pas toujours facile, je tiens à remercier au nom du Conseil Municipal toutes les personnes qui nous ont fait confiance.

Vous trouverez en quelques lignes les principales réalisations de ce mandat :

- *Rénovation totale du presbytère et mise à la location*
- *Réfection de la toiture du clocher et protection des vitraux de l'église*
- *Achat d'un tracteur tondeuse et d'un débroussailleur*
- *Réfection de la salle des fêtes de la Mairie*
- *Aménagement du secrétariat de Mairie et réfection des anciens bureaux*
- *Changement de toutes les fenêtres de l'école et du logement de la poste*
- *Création d'un columbarium au cimetière*
- *Mise en lumière de l'école et éclairage de l'allée des Tilleuls*
- *Mise aux normes des panneaux de signalisation et pose de nouvelles plaques de rues*
- *Installation d'un accès Internet à l'école et à la Mairie...*

Je tiens à remercier les conseillers municipaux pour leur participation à la vie communale durant leur mandat. Je les félicite pour la cohésion dont ils ont su faire preuve à chaque décision importante laissant les oppositions systématiques à leur rôle stérile.

A ceux qui nous succéderont, nous disons bonne chance. Qu'ils adaptent leurs dépenses à leurs recettes et non l'inverse. Qu'ils sachent qu'une atmosphère de compréhension réciproque est le gage d'une bonne gestion : la critique systématique et brutale n'aboutit à rien : tout ce qui est excessif est insignifiant.

N'ayez jamais qu'un seul soucis : Vendeuil et ceux qui y vivent. Soyez à la disposition de tous. Ainsi seulement vous pouvez espérer la reconnaissance.

Le Maire

Michel DEGRANDE